



TROPHÉE JEUNESSE & ENVIRONNEMENT

En tant que CLUB, que dois-je faire ?

1

Démarcher un ou plusieurs collèges
(public ou privé)
afin de faire connaître ce concours

2

**Récupérer les inscriptions et les
envoyer** à Michèle, responsable du
concours : toulousemichele35@gmail.com

3

Suivre le projet du/des collèges
tout au long de l'année,
jusqu'au 22 mai 2026 (deadline).



Bien informer les collèges de l'Académie de Rennes que leur
inscription **sur ADAGE est obligatoire** pour participer.

Et c'est tout !